Vos questions / nos réponses

"Mon frère est malade alcoolique !"

Par Profil supprimé Postée le 02/02/2011 08:33

> je ne sais plus comment apporter de l'aide à mon frère.en effet
> après deux cures, il rechute, pour être plus précise, il n'a pas réussit à arrêter, depuis une semaine, encore une fois, il s'est fait arrêter par la gendarmerie en état d'ébriété, et se retrouve donc sans permis pendant des mois, il n'a plus de travail depuis maintenant quatre ans, j'ai compris que j'étais incompétente face à sa maladie, je veux encore tenter de l'aider que dois-je faire?? j'ai l'impression que je ne suis plus la bonne personne pour l'aider. il va dans le centre de fougères pour soi-disant se faire aider mais il se ment à lui même et à son entourage ainsi qu'aux personnes de ce centre en disant que tout va bien, alors que çà ne va pas du tout. je dirais même qu'il est au fond du gouffre avec des ennuis d'argent, on lui a supprimer sa pension d'invalidité, il est pratiquement sans ressources.il a déjà fais des tentatives de suicide, et franchement je crains une récidive!!j'ai vraiment besoin de conseils!

Mise en ligne le 03/02/2011

Bonjour,

Aider une personne alcoolique de son entourage n'est pas toujours facile, et peut de ce fait générer une certaine forme de souffrance pour l'entourage. Malgré l'aide que votre frère a, il semblerait qu'il ait encore besoin de temps pour continuer à avancer dans sa démarche de soin, le fait "qu'il se mente à lui même" semblant aller dans ce sens.

Il est très fréquent qu'une ou 2 cures ne soient pas suffisantes pour se détacher de cette dépendance, et il est de plus nécessaire qu'un travail se fasse, avec le temps, sur le plan psychologique. Votre frère a mis en place un suivi dans un centre de cure ambulatoire en alcoologie où psychologues et médecins sont là pour l'accompagner dans sa démarche de soin ainsi que pour faire face à sa souffrance qui l'a déjà amené, entre autre, à faire des tentatives de suicide.

Pouvoir aider votre frère, c'est avant tout repérer ce qu'il attend éventuellement de vous, ainsi que de l'amener à parler de la souffrance qui est à la base de ses consommations, si cela est possible, tant pour lui que pour vous. Le fait que vous vous sentiez "incompétente" et que vous ne sachiez plus quoi faire traduit bien la souffrance que peut générer le sentiment d'impuissance dans ce type de situation. Sachez que le centre de Fougères accueille aussi l'entourage des personnes alcooliques, afin d'être soutenu et éventuellement conseillé. Nous vous rappelons ci-dessous les coordonnées de ce lieu, gratuit et confidentiel.

De plus, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800.23.13.13, de 8h à 2h, 7jrs/7, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Cela peut vous permettre là encore d'être soutenue, et d'aborder la situation de

manière plus détaillée afin de voir quelle aide éventuelle vous pouvez lui apporter en plus.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA La Clairière

133 rue de la forêt
Centre hospitalier de Fougères
35300 FOUGERES

Tél : 02 99 17 73 91
Site web : www.ch-fougeres.fr/services/centre-de-soins-en-addictologie-
Accueil du public : Lundi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h00 - Mardi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - Mercredi jusqu'à 17h00 - Jeudi jusqu'à 18h00 et vendredi jusqu'à 16h00
Consultat° jeunes consommateurs : Pour les jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée